

Rapport annuel 2020

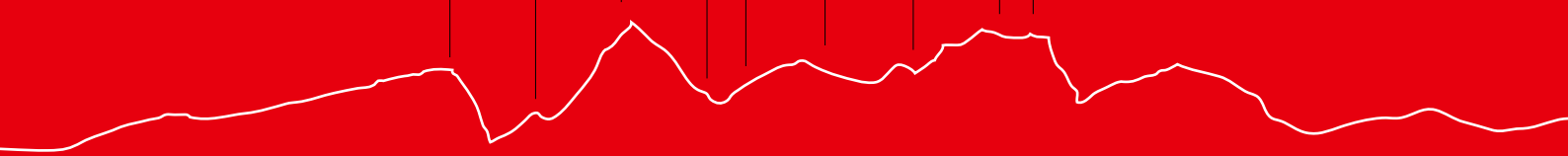
2307 m au-dessus du stress
avec le Club Alpin Suisse CAS

Photo : Bächli, vue sur le Brandlammoren

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Sommaire



| | |
|----|--|
| 3 | Association centrale: préface de la présidente |
| 4 | Sports de montagne |
| 8 | Cabanes et Infrastructure |
| 12 | Marketing |
| 15 | Analyses média |
| 18 | Environnement et Développement territorial |
| 22 | Direction |
| 26 | Finances et Services |
| 28 | Comptes annuels |

2020, une année marquante à de nombreux égards

Le coronavirus nous a tous surpris et a tout chamboulé. Au début, comme tout le monde, nous avons cru que cette situation extraordinaire n'allait durer que quelques semaines. Aujourd'hui, nous reconnaissons notre erreur.

L'Association centrale a réagi rapidement à cette situation extraordinaire et a mis sur pied une cellule de crise Covid, qui a élaboré des concepts de protection pour les sports de montagne et les cabanes du CAS. Nous avons à chaque fois adapté nos règles aux décisions du Conseil fédéral, et avons formulé des recommandations à l'intention des sections du CAS, des équipes de cabane, des amateurs de sport et des athlètes d'élite.

Je suis ravie de constater que nous sommes très bien parvenus à traverser cette période agitée et à mener à bien nos activités dans ces circonstances compliquées. En tant qu'association, le CAS bénéficie bien sûr d'une situation privilégiée et n'a pas eu à craindre pour son existence. C'est même plutôt l'inverse : le nombre de membres s'inscrit une nouvelle fois en hausse. En pleine crise du coronavirus, les gens ont voulu sortir de chez eux, ils ont été attirés par les montagnes. Le besoin de vivre des expériences dans la nature a bénéficié d'un essor comme il n'en avait encore jamais connu. Si l'intérêt accru que portent les gens aux sports de montagne et à la nature est très réjouissant, il comporte aussi un potentiel de conflit. Nous vous exposons les enjeux de la question en p. 18.

Ce fut une année difficile pour nombre de cabanes du CAS. Frappées par la pandémie, elles ont dû fermer complètement ou n'accueillir qu'un nombre réduit d'hôtes. Heureusement, les clients étaient au rendez-vous pendant la journée, ce qui a permis d'atténuer les pertes. La passionnante interview de trois gardiennes et gardiens en p. 8 vous fera découvrir les expériences différentes qu'ils ont vécues l'année passée.

La pandémie a aussi fait l'effet d'un coup d'accélérateur pour la numérisation. Le télétravail s'est imposé comme la norme, et les séances par vidéoconférence sont aujourd'hui une évidence pour tout le monde. Je suis aussi très contente que le Portail des courses du CAS soit désormais un service à part entière, la phase de projet ayant pris fin. Les informations de qualité que cet instrument fournit sont actualisées et étendues en permanence. Cette évolution était nécessaire et faisait défaut, et je suis fière que ce soit justement le CAS qui l'ait mise en place, lui qui n'a pas été nourri dès le berceau au biberon de la numérisation. Découvrez en p. 22 comment le CAS y est arrivé et ce que cela signifie pour lui.

Nos jeunes athlètes de Swiss Ski Mountaineering ont eu la chance de participer aux Jeux olympiques de la jeunesse



« La pandémie a aussi fait l'effet d'un coup d'accélérateur pour la numérisation. »

à Lausanne. Ils y ont décroché cinq médailles, ce qui a fait de la Suisse la meilleure nation en ski-alpinisme. Quelle performance ! Bravo ! Vous trouverez en p. 4 un aperçu de cette première expérience olympique qu'ont vécue les jeunes athlètes de ski-alpinisme.

L'année passée, le CAS a professionnalisé sa commercialisation et il est parvenu à rallier de nouveaux partenaires, malgré les circonstances difficiles. Nous avons trouvé avec Migros, SportXX et La Sportiva de solides partenariats pour les prochaines années. Il est également très réjouissant que le CAS termine l'année dans le vert, avec une situation financière stable. Néanmoins, c'est une autre année difficile qui nous attend. La pandémie de Covid-19 n'est pas terminée. Découvrez-en plus à ce sujet en pages 12 et 26.

Au nom de l'Association centrale et de toute l'équipe du Secrétariat administratif, je vous remercie pour votre précieux soutien et pour la confiance que vous nous accordez.

D^{re} Françoise Jaquet
Présidente

L'Olympe désormais à portée de vue

En janvier 2020, les Jeux olympiques de la jeunesse ont eu lieu à Lausanne. Cette manifestation constitue, en quelque sorte, l'antichambre des véritables Jeux olympiques pour les jeunes. Elle leur en donne un avant-goût et ils y acquièrent une expérience importante pour la suite. L'équipe suisse a réalisé une belle performance en remportant plus d'un quart des médailles en ski-alpinisme.

Avec pour devise « The Games are coming home » (Les Jeux sont de retour à domicile), les Jeux olympiques de la jeunesse JOJ se sont déroulés à Lausanne, siège du Comité international olympique, du 9 au 22 janvier 2020. Organisés pour la première fois en 2012, il s'agissait de la troisième édition des JOJ d'hiver. Les disciplines qui ne sont pas (encore) autorisées aux Jeux olympiques le sont en revanche aux JOJ – comme par exemple le ski-alpinisme, dont c'était la première édition à Lausanne.

L'équipe du CAS remporte cinq médailles

Il s'agissait du premier événement multisport pour Swiss Ski Mountaineering. Environ 2000 athlètes âgés de 14 à 18 ans et issus de 20 nations ont montré leurs talents dans huit sports et 16 disciplines au cours de ces deux semaines. Résultat : 81 médailles au total ont été décernées, dont 24 à la Suisse. Le CAS a concouru avec son équipe suisse de ski-alpinisme dans les disciplines Individual Race, Sprint Race et Mixed-Relay et les athlètes se sont adjugé cinq médailles – une performance de haut niveau. Cela a fait de nous la meilleure nation en ski-alpinisme !



« C'était une expérience intense à tous égards. Une période pleine d'émotions. Je me souviens des visages radieux après une victoire et des mines attristées après une défaite. »



Double succès : Les frères jumeaux Thomas et Robin Bussard ont également remporté le 1^{er} et le 2^e rang dans la course individuelle. © OIS/Jed Leicester

En plus du site de Villars-sur-Ollon, où nos athlètes ont concouru, les compétitions ont eu lieu dans différents endroits de Suisse romande et du Jura français, ainsi qu'à Saint-Moritz. La particularité des JOJ est que, outre les compétitions sportives, il s'agit également de formation et d'échange culturel entre les jeunes. Non seulement entre les jeunes athlètes du monde entier, mais aussi entre les jeunes sur place. Ils peuvent participer à des ateliers, des activités ou des excursions sur des sujets variés tels que la santé ou la responsabilité sociale. Ils ont par exemple visité une usine de skis ou discuté de l'utilisation responsable des médias sociaux.

J'ai trouvé réjouissant que Swiss Olympic ait réussi à se montrer à la hauteur de la durabilité annoncée. C'était en effet la première fois que les athlètes se sont déplacés en transports publics entre le village olympique de Lausanne et les différents sites de compétition.



Elles ont toutes les raisons de sourire : Caroline Ulrich et Thibe Deseyn ont décroché le 1^{er} rang et le 2^e rang dans la course individuelle. © OIS/Jed Leicester

Attention inhabituelle

Pour moi en tant qu'entraîneur, mais aussi pour les athlètes, les JOJ ont été une expérience absolument unique, surtout parce qu'ils se sont déroulés en Suisse. Famille et amis étaient là et les ont encouragés. Les gens dans la rue et dans les transports publics les ont reconnus et leur ont parlé. Les médias s'intéressaient énormément aux athlètes et les ont inondés de demandes de renseignements. En effet, dès le premier jour de compétition, ils ont remporté deux doubles médailles dans la course individuelle. Thomas Bussard est devenu champion olympique de la jeunesse devant son frère jumeau Robin et Caroline Ulrich championne olympique de la jeunesse devant Thibe Deseyn. Puis ils ont décroché l'or en relais ! Soudain, les jeunes se sont retrouvés sous les feux de la rampe. Tout le monde s'intéressait à eux. Ils n'étaient pas habitués à tant d'attention. Et rarement les compétitions de ski-alpinisme avaient reçu autant d'attention que lors de ces JOJ. Avec la pression des médias et les contrôles antidopage, ils ont été traités comme des athlètes d'élite.

Equipe nationale de la relève en ski-alpinisme

Le CAS encadre l'équipe nationale dans les compétitions de ski-alpinisme en tant que fédération nationale de sport de compétition Swiss Ski Mountaineering. Dans le cadre de la promotion de la relève, elle accompagne et soutient les plus jeunes espoirs de médailles dès l'âge de 15 ans dans les courses de ski-alpinisme avec un solide programme d'entraînement et encadre l'équipe nationale de la relève. Cette dernière comprend deux catégories d'âge : M18 et M20. Très tôt dans leur carrière sportive, les jeunes athlètes concourent au niveau national et participent également à de grandes manifestations internationales.



L'équipe suisse de ski-alpinisme a pris la première place dans le relais mixte, devant la France et l'Espagne. © OIS/Jed Leicester

Potentiel à long terme prouvé

C'était une expérience intense à tous égards. Une période pleine d'émotions. Nous avons connu des hauts et des bas. Je me souviens des visages radieux après une victoire et des mines attristées après une défaite. Je suis très fier de Caroline, Thibe, Robin et Thomas. Leur attitude était très professionnelle. Ils ont vécu les valeurs olympiques : ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, ils ont fait preuve de respect mutuel, ils se sont fait des amis, ils ont soutenu les autres. Tous les quatre ont prouvé leur potentiel à long terme. Ils ont fait preuve d'une grande maturité et, surtout, ils ont beaucoup appris. En effet, l'aspect le plus important des JOJ est l'expérience que les jeunes athlètes acquièrent pour la suite de leur carrière sportive.

Je remercie tous ceux qui ont rendu cette expérience possible pour nous. Et surtout, je remercie les athlètes pour leur confiance en moi. Grâce à eux, le ski-alpinisme est désormais mieux connu et aussi plus populaire auprès du grand public. Et qui sait, peut-être le ski-alpinisme sera-t-il même à l'honneur aux Jeux olympiques de 2026.

Quoi qu'il en soit, les athlètes ont saisi l'occasion de se rapprocher de l'Olympe.

Malik Fatnassi

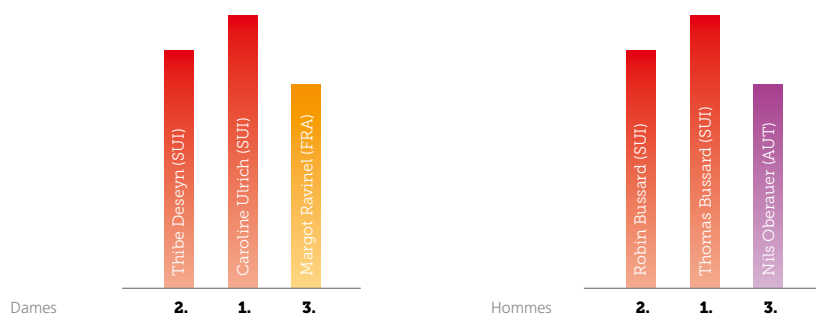
Responsable de la relève et entraîneur national de la relève Swiss Ski Mountaineering CAS

Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ)

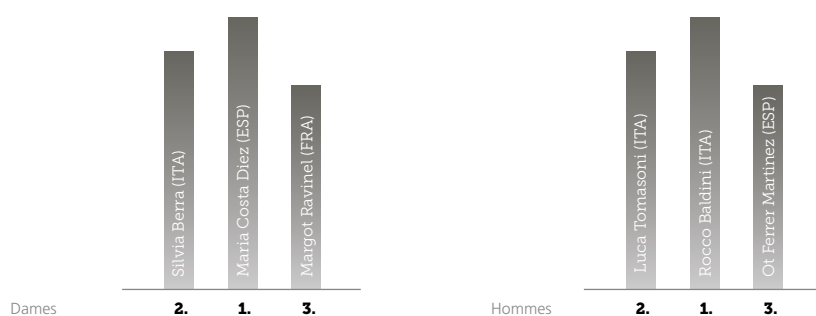
Les Jeux olympiques de la jeunesse sont des manifestations multisports supervisées par le Comité international olympique (CIO) qui ont lieu tous les quatre ans. Comme pour les Jeux olympiques, des jeux d'été et d'hiver sont organisés. Les jeunes âgés de 14 à 18 ans peuvent participer aux JOJ. Les premiers JOJ ont eu lieu à Innsbruck en 2012.

PODIUMS

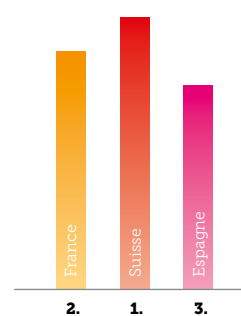
Course individuelle



Sprint



Relais mixte



● Suisse ● France ● Autriche ● Espagne

Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Sports de montagne :

- **Escalade sportive** : Sascha Lehmann est devenu champion d'Europe 2020 en escalade de Difficulté et vice-champion d'Europe du Combiné. Il s'est ainsi assuré la médaille d'or aux Championnats d'Europe d'escalade sportive à Moscou. Malgré cette performance de haut niveau, il a manqué de peu son billet olympique pour Tokyo 2021.
- **Turbulence dues au coronavirus dans les cours de formation** : Toutes les offres de cours du CAS de mi-mars à fin juin 2020 ont dû être annulées sans être remplacées – soit 71 des 235 cours proposés et une baisse des participants d'environ 25%. En comparaison, il y a eu 30 cours annulés en 2019 et seulement 14 en 2018.
- **Statistiques des situations d'urgence en montagne** : Après 37 ans, Ueli Mosimann a transmis cette tâche à haute responsabilité à Bruno Hasler.
- **VTT** : Le CAS a rédigé une prise de position à ce sujet.

Perspectives

- **Tokyo 2021** : En raison de la pandémie de Covid-19, les Jeux olympiques de Tokyo n'ont pas pu avoir lieu à l'été 2020 comme prévu. Ils devraient se dérouler à l'été 2021. Petra Klingler sera de la partie. Elle a été la toute première athlète suisse à décrocher son billet olympique en 2019 déjà.
- **Nouvelles formations** : A partir de 2021, le CAS proposera pour la première fois des cours de découverte de deux jours dans les disciplines courses à skis, rocher et glace ainsi que randonnée alpine. Ils s'adressent aux débutants et leur permettent de découvrir par eux-mêmes les sports de montagne dans un cadre détendu.
- **Réorganisation du domaine Sports de montagne** : Il sera désormais scindé en deux domaines distincts, celui des Sports populaires et celui des Sports de compétition.

« Les hôtes ont été très compréhensifs à tous égards »

La pandémie de coronavirus a laissé des traces manifestes dans les cabanes du CAS. Le semi-confinement à mi-mars, juste avant la haute saison de ski de randonnée, a entraîné une perte de revenus importants. En juin, les cabanes ont alors entamé une saison particulière assortie de « précautions spécifiques ». Trois gardiens de cabane nous racontent dans une interview comment ils ont fait face à cette année de Covid-19 et comment ils envisagent la prochaine saison.

Les trois gardiens de cabane gèrent chacun une cabane du CAS dans différentes régions, à des altitudes différentes et dans des conditions différentes :

Jolanda Stettler de la Baltschiederklause SAC :

La Baltschiederklause SAC, dans le canton du Valais, est la cabane du CAS dont l'accès est le plus long – il faut compter entre cinq et six heures et gravir 1800 mètres de dénivelé. En raison de sa situation alpine à 2783 m, elle n'est gardiennée que par Jolanda en été. Elle sert avant tout de point d'appui pour des courses de haute montagne et d'escalade, par exemple au Bietschhorn, au Nesthorn ou au Jägihorn.

Kari Stadler de la Sustlihütte SAC : La Sustlihütte SAC, située dans le canton d'Uri à 2257 m, est aisément accessible à pied en une heure depuis la route du col du Susten. Elle est par conséquent très appréciée des familles avec enfants. La région environnante est un eldorado pour les grimpeurs de tous niveaux de difficulté. Il s'agit principalement d'une cabane d'été, gardiennée par Kari et sa femme Agi.

Olivier Genet de la Cabane du Trient CAS : La Cabane du Trient CAS est une cabane de haute montagne typique.

Elle accueille aussi bien les adeptes de randonnée à ski en hiver que les alpinistes ambitieux qui escaladent les Aiguilles Dorées en été. Perchée à 3170 m, cette cabane est entourée de glaciers. Olivier la gardienne en compagnie de son épouse Mélanie.

Que vous est-il venu à l'esprit lorsque le semi-confinement national a été décrété en mars et que l'Association centrale du CAS vous a conseillé de fermer boutique ?

Kari : L'exploitation hivernale de la Sustlihütte est plutôt secondaire. C'était néanmoins un coup en pleine figure. Nous avions tout préparé, ouvert la cabane aux hôtes d'hiver le vendredi et quelques jours plus tard, nous avons dû la refermer.

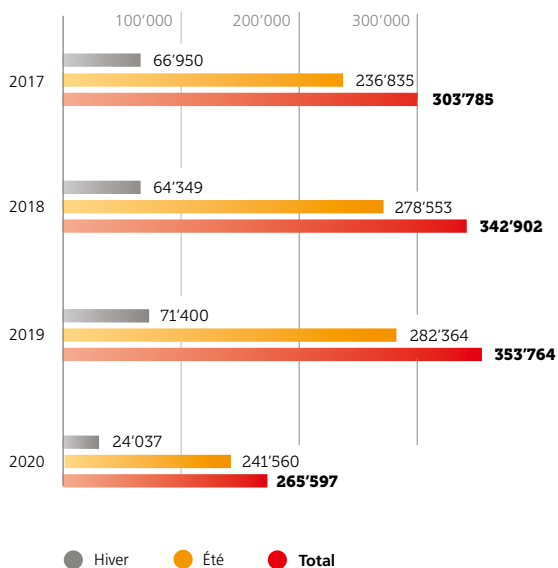
Olivier : Nous avons déjà supposé à l'avance que nous devrions fermer la cabane et nous nous sommes préparés en conséquence, en n'y acheminant pratiquement aucune provision.

Jolanda : Ma première pensée a été de me dire que j'allais monter de toute façon, que quelqu'un vienne me voir ou non. J'aime vraiment être à la Baltschiederklause. Bien sûr, je préfère y séjourner en compagnie des hôtes, mais je tiens aussi très bien le coup toute seule là-haut.

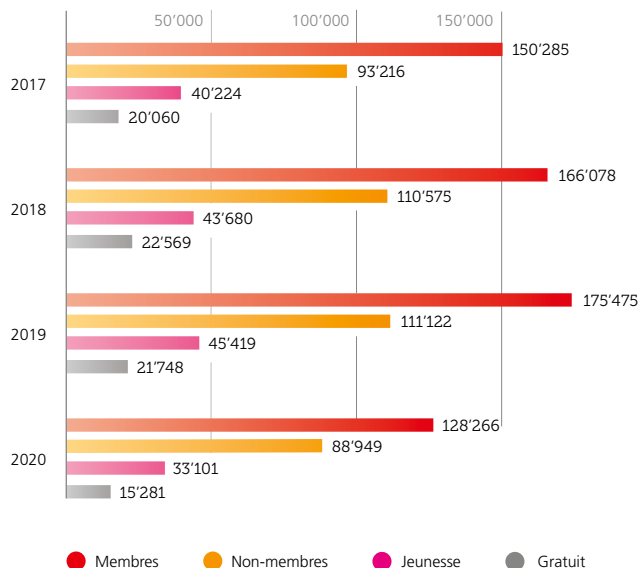
Alors que la saison pouvait quand même débuter en mai/juin, comment avez-vous organisé l'exploitation de votre cabane ?

Jolanda : L'organisation a été plus difficile que d'habitude, surtout pour les repas. Je pense qu'aucune des cabanes du CAS n'aurait pu être ouverte sans mesures de construction !

NOMBRE DE NUITÉES DES CABANES DU CAS PAR SAISON



NOMBRE DE NUITÉES DANS LES CABANES DU CAS PAR GROUPES CLIENTS





« Les hôtes posaient aussi beaucoup plus de questions. C'était chronophage. »

Olivier et Mélanie Genet



« J'ai toujours dit que je ne jouerais pas à la policière. »

Jolanda Stettler



Cabane du Trient CAS



Baltschiederklause SAC

Nous avons installé des cloisons en plexiglas entre les tables de repas et les lavabos ainsi que monté de grandes cloisons en bois dans les dortoirs.

Olivier : Nous n'avons pas vraiment trouvé l'organisation de l'exploitation plus difficile. Nous nous sommes organisés de la même manière que les autres années. Nous avons réduit le nombre de couchettes, supprimé quelques tables et installé une cloison sur le comptoir. C'est tout.

Kari : Au début, nous ne savions pas trop comment tout organiser. Mais le concept de protection de secteur du CAS et de Cabanes suisses nous a beaucoup aidés dans la mise en œuvre. Nous avons construit un escalier devant la terrasse jusqu'à la fenêtre de la cuisine, où nous pouvions servir

les excursionnistes à la journée et éviter les rencontres inutiles en cabane. Nous allons probablement conserver ce système après la crise du coronavirus car il est très pratique. Nous avons également installé des cloisons en plexiglas, suspendu des feuilles d'information et disposé des distributeurs de désinfectant.

A propos de désinfectant : Combien de litres avez-vous utilisé ?

Olivier : Je dirais que nous avons utilisé environ 15 litres.

Kari : Nous avons utilisé près de 20 litres au total. En début de saison, il était particulièrement difficile de se procurer du désinfectant. Les étagères des magasins étaient vides.



« La charge de travail supplémentaire nous a conduits au bord de l'épuisement et a clairement révélé les limites. »

Kari Stadler et son épouse Agi



Sustlihütte SAC

Jolanda : Je n'ai pas noté chaque litre, mais il doit bien s'agir de 40 à 50 litres, répartis en 12 bouteilles de désinfectant qui étaient disposées un peu partout.

La mise en œuvre du concept de protection a-t-elle également entraîné un surcroît de travail dans l'exploitation ?

Olivier : Oui. Nous avons dû faire deux services, en particulier lorsque nous avons nombre de petits groupes. Les hôtes posaient aussi beaucoup plus de questions. C'était chronophage. Notre équipe était beaucoup plus petite que d'habitude. Au début, je voulais même assurer seul la saison car il y avait beaucoup moins d'hôtes.

Kari : La mise en œuvre du concept de protection nous a posé le problème suivant : Tous les week-ends étaient déjà complets avant le semi-confinement, ce qui nous a contraints d'annuler de nombreuses réservations après coup. Mais avec la réduction des couchettes aux deux tiers, nous n'avons pas eu besoin d'effectuer un second service au souper. Il a donc été possible d'organiser l'été avec la même équipe que d'habitude.

Jolanda : Nous avons mangé en deux services lorsque la cabane était complète – pour la Baltschiederklause, cela équivalait à 36 couchettes occupées au lieu de 71. Mais l'équipe de cabane était de la même taille, je ne pouvais pas me permettre d'engager une personne de plus. Nous avons également passé beaucoup de temps à répondre aux questions par téléphone. Quantité d'hôtes voulaient réserver une chambre double...

Comment les hôtes ont-ils réagi aux restrictions ?

Jolanda : Ils ont bien réagi et ont fait preuve de compréhension à tous égards. Le concept de protection a été accepté par tous. Nous l'avons également communiqué clairement sur le site Internet. Les hôtes ont généralement respecté la disposition des places. Et s'ils ne l'ont pas fait, ils savaient ce qu'ils faisaient. J'ai toujours dit que je ne jouerais pas à la policière.

Olivier : C'était la même chose pour nous. Les invités l'ont bien compris et l'ont essentiellement suivi. Je me suis aussi dit que j'ai un autre travail, que je ne suis pas de la police. »

Kari : Tous les hôtes ont trouvé les restrictions géniales car ils ont rarement disposé d'autant d'espace dans une cabane du CAS. Ils étaient reconnaissants du respect des mesures et tout simplement heureux de pouvoir séjourner en cabane. Certains ont bien cherché à discuter avec moi du caractère ridicule de tous ces efforts et de ces mesures. Ils ne comprenaient pas non plus les exigences auxquelles nous devons nous conformer. La discipline des hôtes était très grande, surtout en début de saison. Au cours de l'été, elle a un peu fléchi. Nous avons dû parfois rappeler les mesures de protection à certains hôtes. L'aspect positif de toute cette situation est qu'à ce jour, tout le monde a compris qu'une réservation dans une cabane du CAS est impérative.

Qu'a signifié du point de vue financier la situation relative à la Covid-19 ?

Kari : Pour nous, l'année 2020 a commencé par une énorme frustration. Nous avons dû fermer la cabane au

printemps par conditions idéales. Heureusement, le beau temps a continué pendant les mois d'été. Bien que nous ayons enregistré moins de nuitées, nous avons eu plus d'excursionnistes à la journée. Nous n'avons pas voulu augmenter les prix. Nous avons accepté une perte d'environ 25%. Nous nous réjouissons néanmoins d'une année réussie. Elle a cependant laissé des traces. La charge de travail supplémentaire nous a conduits au bord de l'épuisement et a clairement révélé les limites.

Olivier : Pour la Cabane du Trient, la saison du printemps est extrêmement importante. Elle a été complètement anéantie. Durant la saison estivale, nous avons perdu environ un tiers de notre chiffre d'affaires. Nous n'avons pas non plus augmenté les prix. Malgré tout, la saison n'a pas été trop mauvaise.

Jolanda : Avec la section, j'avais aussi décidé de ne pas augmenter les prix. A la place, nous avons eu recours à une tirelire coronavirus. J'ai utilisé le montant ainsi récolté pour les dépenses supplémentaires. Il est cependant clair pour moi que si ce système est maintenu à l'avenir, les prix devront être adaptés. Ce qui est surprenant, c'est que nous avons enregistré des chiffres records malgré la réduction de moitié du nombre de couchettes !

Comment envisagez-vous la saison prochaine ?

Olivier : La saison d'hiver a mal commencé. Nous dépendons des remontées mécaniques en France et elles sont fermées. L'accès à notre cabane est très long. Trop fastidieux pour la plupart. Les hôtes étrangers qui parcourent habituellement la Haute Route à cette période de l'année ne viendront pas. Nous avons normalement 1500 réservations pour les mois de mars et avril, mais à ce jour nous n'en avons que 100... Cela n'a pas vraiment de sens d'ouvrir la cabane. C'est une grande perte pour nous. Je le fais quand

L'Association centrale soutient les sections et les équipes de cabane durant l'année marquée par le coronavirus

Outre les aides financières de la Confédération et des cantons – telles que les indemnités pour chômage partiel et perte de revenus ou les fonds des mesures de stabilisation en faveur du sport de la Confédération – les équipes de cabane et les sections ont pu compter sur le soutien de l'Association centrale du CAS durant l'année 2020 marquée par le coronavirus. 190'000 francs ont été versés aux équipes de cabane à titre de reconnaissance grâce à la campagne annuelle de collecte de fonds. Les sections ont de plus été déchargées d'environ 265'000 francs grâce à la suppression d'une partie des contributions au fonds central des cabanes.

même, par solidarité avec les alpinistes qui veulent venir chez nous et parce qu'une cabane du CAS doit tout simplement être ouverte. Mais nous attendons du soutien de notre section et espérons bien sûr des jours meilleurs.

Kari : Nous envisageons la nouvelle saison avec confiance. L'expérience de l'année dernière a montré qu'une exploitation est possible, même dans ces circonstances. Nous prévoyons un fonctionnement similaire à celui de l'année dernière.

Jolanda : Je ne me projette pas trop loin dans la prochaine saison. Je prends les choses comme elles viennent. Prévoir trop à l'avance est de toute façon inutile. Une seule chose est claire : Ce sera ma dixième saison à la Baltschiederklause – quoi qu'il advienne.

Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Cabanes et Infrastructure en 2020 :

- **Réouverture de cabanes du CAS :** La Chamanna d'Escha CAS et la Capanna Piansecco CAS ont été réouvertes en 2020 après leur rénovation complète.
- **Entretien des cabanes et assainissement des sentiers :** 20 demandes d'entretien ont été déposées et 800'000 francs ont été attribués par le fonds des cabanes. Ce chiffre a doublé au cours des quatre dernières années. Un quart de ces demandes concerne la sécurisation des sentiers d'accès aux cabanes ; le changement climatique se fait sentir.
- **Fonds pour les cabanes de Suisse italienne :** En 2020, ce fonds nouvellement créé grâce à un généreux don de 300'000 francs, a été mis à contribution pour la première fois pour la Capanna Motterascio CAS. Il permettra de soutenir la construction d'installations de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en énergie respectueuses de l'environnement dans les cabanes de Suisse italienne.

Perspectives

- **Pandémie de coronavirus, deuxième année :** Dans le contexte de l'évolution incertaine de la pandémie de coronavirus, le soutien aux sections et aux équipes de cabane reste une tâche permanente pour le domaine Cabanes et Infrastructure.
- **Besoin ininterrompu de construction et de rénovation :** Les besoins en matière de construction et de rénovation ne faibliront pas en 2021. La Chamanna da Grialetsch CAS sera entièrement rénovée en été. La Glattalp- et la Weisshornhütte SAC ainsi que la Cabane de Chanrion CAS seront réouvertes après une phase de construction intensive. De nombreux projets sont également en phase de planification.

Le CAS poursuit son chemin avec une cordée de plus

L'an dernier, le CAS a professionnalisé son marketing et s'est adjoint de nouveaux partenaires. Des entreprises qui partagent les valeurs du CAS. Il s'agit d'une exigence de base pour toute entité qui souhaite collaborer avec le CAS.

L'année dernière a été difficile pour de nombreuses entreprises à cause du coronavirus. Il n'est pas aisé de nouer de nouveaux partenariats par les temps qui courent. Cela me réjouit d'autant plus que nous ayons trouvé en Migros, SportXX et La Sportiva des partenaires importants et puissants qui nous soutiendront par des contributions en espèces et autres pour les quatre prochaines années. Ils viennent compléter de manière optimale la palette de cordées existantes avec nos partenaires de longue date, CSS Assurance et Tissot.

S'adresser à un public cible plus large

Le succès de ces nouvelles cordées repose également sur le nouveau concept marketing du CAS : il prévoit un premier partenaire et un maximum de quatre partenaires principaux. Migros prend la place de premier partenaire officiel. Et SportXX rejoint les partenariats de longue date et éprouvés avec la CSS Assurances et Tissot en tant que partenaire principal. La collaboration avec Migros et SportXX permet de s'adresser à un public cible plus large qu'auparavant. L'escalade sportive, qui sera une discipline olympique pour la première fois en 2021, en bénéficiera, elle aussi. En effet, SportXX souhaite soutenir l'escalade sportive, dont la



« Nous choisissons nos partenaires avec le plus grand soin. Partager les mêmes valeurs est indispensable »



Nous sommes heureux que les membres du CAS bénéficient également de notre cordée de nouveaux partenaires. Avec la facture de leur cotisation, ils ont reçu un bon d'une valeur de 20 francs. D'autres avantages sont continuellement développés par les partenaires en collaboration avec le CAS.

popularité ne cesse de croître depuis des années, et en outre promouvoir sa pratique par les enfants et les jeunes.

Dans le domaine de l'équipement, le CAS s'appuie désormais, avec la société suisse ACE alpine & climbing equipment AG, sur les produits de son partenaire de coopération La Sportiva. Cette marque italienne traditionnelle habillera le CAS à l'avenir – le Team expédition du CAS, les équipes nationales de ski-alpinisme, d'escalade sur glace et tous les collaborateurs-trices du Secrétariat administratif du CAS. Les alpinistes connaissent très bien cette marque traditionnelle pour ses chaussures de montagne et ses chaussons d'escalade de haute qualité.

La marque CAS continue de se renforcer

L'année marquée par le coronavirus a une fois encore montré l'importance d'un univers alpin intact. L'envie et le besoin de se détendre dans la nature et de vivre une expérience ont encore augmenté sensiblement l'année dernière. Les sports de montagne sont très populaires. En 2020, le CAS a enregistré un nombre record de nouveaux membres (chiffres à fin 2020 supérieurs à 162'000) et de nombreuses formations CAS auraient pu être réalisées au complet plusieurs fois.

Le CAS est l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne la montagne. La cinquième plus grande association sportive de Suisse devient ainsi de plus en plus attrayante, non seulement pour les personnes intéressées par les sports de montagne, mais aussi pour des partenaires. La marque CAS, qui s'est construite au cours des 150 dernières années grâce à un important travail bénévole, s'en trouve

encore renforcée. Avec son nouveau concept marketing, le CAS met en place pour ses partenaires des offres exclusives tirées de son large éventail thématique et leur propose des opportunités publicitaires sur ses plateformes de communication aussi attrayantes que recherchées. L'objectif du CAS est que ses membres ainsi que les sections et leurs cabanes bénéficient également de ces nouvelles collaborations.

Condition : des valeurs partagées

La sauvegarde de la montagne – un sujet qui tient à cœur au CAS – est onéreuse. Avec ses nouveaux partenaires, il dispose à ses côtés d'entreprises suisses engagées qui partagent les mêmes valeurs. La durabilité et l'attachement à leur tradition ainsi qu'à la nature sont importants pour elles. Des valeurs auxquelles un partenaire doit adhérer s'il veut travailler avec le CAS. Si nous faisons l'objet de nombreuses sollicitations de la part d'une grande variété d'entreprises, nous choisissons toutefois nos partenaires avec le plus grand soin.

Ces nouveaux partenariats nous permettent d'investir les nouvelles ressources financières spécifiquement au profit de ces valeurs – par exemple dans l'éducation au développement durable, dans les campagnes de sensibilisation ou dans la promotion des activités de la jeunesse. Ceci, afin que nous puissions, à l'avenir aussi, continuer à vivre et à transmettre notre passion de la montagne.

Doris Rechsteiner
Cheffe Marketing

Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Marketing :

- **Réorganisation du domaine** : L'ancienne unité de communication et le secteur autonome de la revue forment, entre autres, la nouveau secteur Communication à partir de 2021.
- **Développement du secteur Produits numériques** : Le projet « Suisse Alpine 2020 » est achevé et le Portail des courses du CAS est passé du stade de projet à celui de son exploitation régulière. Ce secteur gère en outre le site Internet, le shop en ligne du CAS, le système de réservation en ligne des cabanes et d'autres plateformes en ligne.
- Le Portail des courses du CAS regroupe désormais plus de 6000 itinéraires détaillés, enrichis de GPS tracks et de photos. 40'000 autres descriptions d'itinéraire sont disponibles dans les archives numériques. Cela signifie que tous les itinéraires des 46 volumes de la série de guides du CAS peuvent être téléchargés sous forme de fichiers PDF.
- **Nouveauté** : Le Portail des courses du CAS est désormais inclus dans la cotisation annuelle de tous les membres du CAS.

Perspectives

- En 2021, nous lancerons une enquête sur la revue « Les Alpes » auprès de quelque 10'000 membres. Nous voulons savoir quels sujets les intéressent, sous quelle forme (numérique/imprimée) et à quelle fréquence ils souhaitent recevoir un numéro. Les réponses constitueront la base du nouveau concept des « Alpes », lequel sera mis en œuvre à partir de 2022.
- La dernière place parmi les partenaires principaux sera occupée par Cornèrcard à partir du printemps 2021.

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



2150 m au-dessus du cavalier seul,
il faut pouvoir compter sur une cordée solide.

Photo: Patri, Cogne, Valnontey (ITA) / Hugo Vincent

Premier partenaire

MIGROS

Partenaires principaux

cornērcard



Partenaires de coopération



Fournisseurs d'équipement

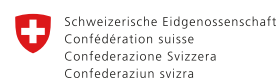
GARMIN.



Promoteurs du sport nationaux



Partenaires stratégiques



Armée suisse

Autres partenaires

Julbo, LEKI, Movement Ski,
MSR, Peak Punk, Pomoca, Radys

La popularité du CAS ne cesse de s'accroître, notamment auprès des médias

Depuis des années, le CAS est un interlocuteur important et professionnel des médias pour tout ce qui concerne les sports de montagne. Avec une tendance à la hausse, comme le montre clairement l'augmentation des demandes et des reportages. Au cours de l'année 2020 marquée par le coronavirus, la couverture a également été exceptionnelle à de nombreux égards, comme le montre l'analyse média suivante.



Les analyses média sont des outils précieux de mesure du succès d'une entreprise. Outre l'examen du travail actuel des médias et des relations publiques ou de certaines campagnes de marketing, les analyses média à long terme permettent notamment de documenter les tendances et les crises et, le cas échéant, d'évaluer les opportunités et les risques. Mais surtout, elles nous permettent aussi de tirer des conclusions pour optimiser notre propre activité médiatique. Une analyse média nous montre quels sujets intéressent les médias et quels formats (presse écrite, en ligne, radio/TV, médias sociaux, etc.) sont utilisés pour les diffuser. Cela nous permet d'ajuster en permanence où mettre l'accent dans notre activité médiatique.

Argus Data Insight effectue cette analyse média pour le CAS depuis des années. Pour l'instant, elle se limite aux canaux de la presse écrite/Suisse, de la radio, de la télévision/Suisse et de l'Internet/Suisse. Le CAS reçoit quotidiennement une sélection de coupures de presse. Le secteur Communication répartit ces articles dans les différents dossiers thématiques et en diffuse une sélection à l'interne sous le nom de « Revue de presse » à toute personne pour qui elle s'avère pertinente.

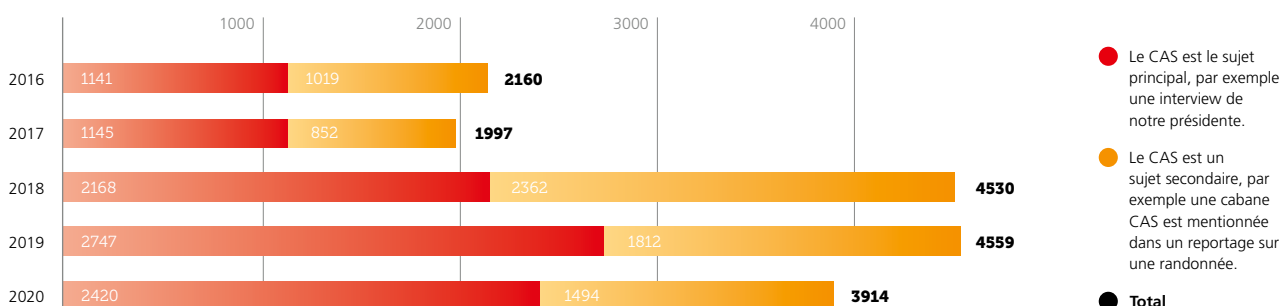
Sur la base des données fournies par Argus Data Insight, le secteur Communication effectue lui-même une analyse quantitative des médias à la fin de l'année civile et publie les chiffres les plus significatifs dans le rapport annuel. Nous en présentons brièvement une sélection ci-après : Le tableau ci-dessous montre que la présence du CAS dans les médias a considérablement augmenté depuis 2018. Il y a plusieurs raisons à cela : En 2017, les ressources dans le domaine de la communication ont été renforcées afin que les sujets puissent être abordés et traités de manière plus ciblée en termes de communication. Le nouveau site Internet

« Nous cernons les sujets relatifs aux sports de montagne. Nous sommes en quelque sorte des journalistes parmi les alpinistes et les grimpeurs. »

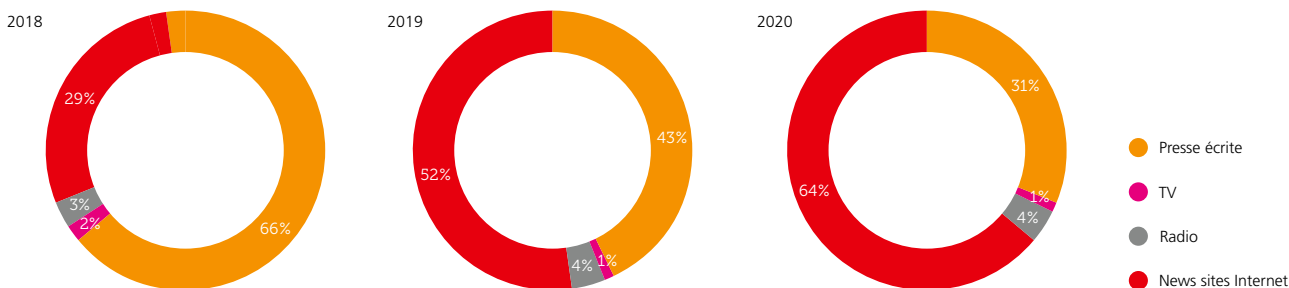
et le Portail des courses du CAS ont en outre été mis en ligne en 2018 et ont suscité un grand intérêt de la part du public. Ces nouvelles plateformes offrent au CAS des opportunités intéressantes en matière de création de contenu. Le secteur Communication en a généré davantage, ce qui a entraîné une plus grande couverture médiatique du CAS.

En 2018 et 2019, la présence médiatique du CAS a été particulièrement élevée avec environ 4500 articles par an. En 2020, ce nombre est tombé à 3900. Les raisons sont évidentes : L'année marquée par le coronavirus a eu un impact considérable sur les manifestations sportives. Presque toutes les compétitions nationales d'escalade sportive ont dû être annulées. Les deux Coupes du monde à domicile de Villars

ARGUS DES ARTICLES 2016–2020



RÉPARTITION PAR CANAL



et de Meiringen en ont aussi fait les frais. Comme les reportages sur le sport de compétition représentent toujours la plus grande partie de la couverture médiatique, cette diminution est logique. La couverture de la Patrouille des glaciers, qui a lieu tous les deux ans, joue un rôle prépondérant sur les chiffres car elle occasionne à chaque fois une montée en flèche du nombre d'articles. Son dernier déroulement remonte à 2018. En 2020, elle aussi a été victime de la pandémie.

Les références explicites au CAS sont toutefois plus nombreuses en 2020 qu'en 2018. En 2018, le CAS a été mentionné presque aussi souvent de façon implicite qu'explicite, bien que le nombre total d'articles ait été plus important. Nous supposons que cela est aussi lié au coronavirus : Plus de monde que d'habitude s'est rendu en montagne. En conséquence, nous avons eu beaucoup plus de demandes de renseignements de la part des médias sur les sports de montagne que les autres années. Les cabanes du CAS et le coronavirus ont suscité un intérêt particulier, tout comme la sécurité et la prévention dans les sports de montagne, un comportement respectueux de la nature ou le camping et le bivouac. Nos experts du Secrétariat administratif ont donné plus d'interviews que jamais sur ces sujets.

Le passage du reportage imprimé au reportage en ligne est, quant à lui, aussi une évidence. En effet, si la presse écrite représentait encore 64% de tous les articles en 2018, elle n'était

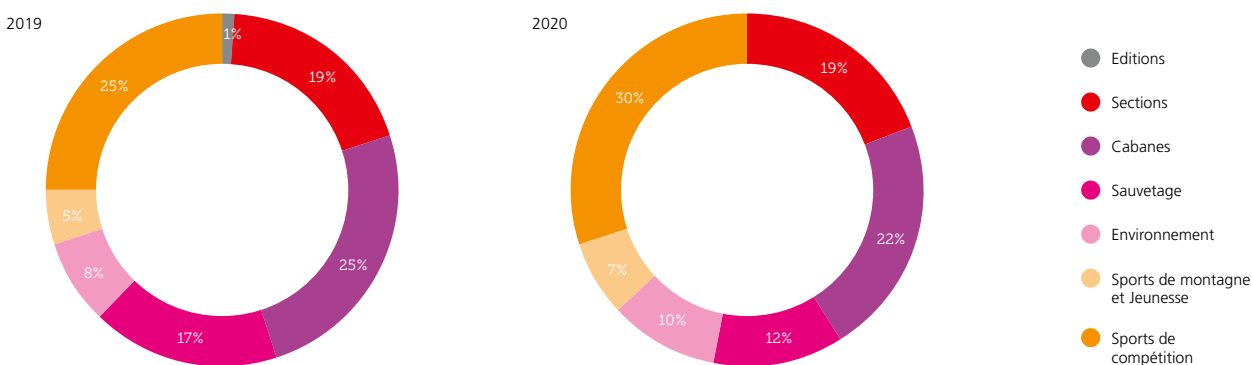
plus que de 43% en 2019 et ce chiffre a même chuté à 31% en 2020. Simultanément, la part des reportages en ligne est passée de 27% en 2018 à 52% en 2019 et 64% en 2020.

La répartition des sujets n'a pas beaucoup changé depuis des années. Cela n'est pas surprenant car la plupart des sujets du CAS sont soumis à un cycle annuel et font l'objet d'articles récurrents, comme ceux sur les compétitions sportives et les formations, ou encore sur la statistique des nuitées en cabane et sur celle des situations d'urgence en montagne au printemps, etc.

Cette analyse média montre également que le CAS est pris au sérieux. Les médias et les particuliers cherchent à nous contacter, ils veulent un avis d'expert. Nous répondons à cette attente. Nous sommes en quelque sorte des journalistes parmi les alpinistes et les grimpeurs. On nous considère de plus en plus comme le point de contact professionnel pour les questions relatives aux sports de montagne et à la sécurité, à la planification de courses, ainsi qu'à la relation sports de montagne-environnement. Parce que nous promouvons les connaissances et la compréhension ainsi que l'expérience dans ces domaines. Tout cela montre que notre travail porte ses fruits.

Fabienne Bögli,
Cheffe du secteur Communication

RÉPARTITION PAR SUJETS





3100 m au-dessus du chef
avec le portail des courses du CAS

L'année de la Covid-19 : un fardeau, mais aussi une aubaine pour la nature

L'année dernière, les séjours à la montagne ont été plus nombreux qu'auparavant. Cela nous a mis au défi : tant dans le domaine de l'information et des médias que dans celui de la sensibilisation des adeptes de sports de montagne. En effet, la faune et la flore subissent des pressions lorsque beaucoup de monde évolue à l'extérieur. Nous sommes cependant convaincus que lorsque ces personnes se rendront compte de l'importance de la nature et du libre accès, elles se mobiliseront davantage pour les protéger.



En 2020, nous avons tous réalisé (une fois de plus) à quel point la nature est importante pour notre bien-être. Restaurants, cinémas, installations de loisirs, magasins : tous étaient fermés. Sans parler des frontières de nombreux pays. La situation extraordinaire a eu pour conséquence qu'après le semi-confinement, après des semaines d'enfermement, l'attrait du grand air a gagné tout le monde. En temps normal aussi, nous autres alpinistes évoluons essentiellement en montagne. Désormais, de nombreuses personnes qui s'intéressaient à ce jour peu aux sports de montagne les découvrent par elles-mêmes. On a de ce fait constaté une forte affluence, notamment sur les sites renommés comme l'Alpstein dans le canton d'Appenzell, l'Oeschinensee dans l'Oberland bernois ou le Creux du Van dans le canton de Neuchâtel.

« De nombreux grimpeurs et adeptes de randonnée à ski sont aussi devenus des protecteurs de la nature et de l'environnement grâce à leur hobby. »



La carte des zones géologiques du portail des courses du CAS informe les adeptes de sports de montagne sur les caractéristiques principales des roches rencontrées dans la course prévue. © CAS



Nos statistiques l'ont démontré: camper & bivouaquer était populaire. La page correspondante de notre site Internet a été consultée 123'000 fois. © CAS

Plus de demandes de renseignements de la part des médias que d'habitude

Les médias regorgeaient de reportages sur les sports de plein air, sur une nuit sous tente, sur le bon équipement pour les sports de montagne, sur un comportement sans danger lors des courses de montagne, sur un comportement respectueux de la faune et de la flore. Nous avons répondu à beaucoup plus de sollicitations des médias sur ces sujets que de coutume. Comme il y avait plus de monde en montagne, les médias en ont parlé davantage, ce qui a incité encore plus de gens à s'y rendre en excursion... La fameuse question de l'œuf et de la poule.

Evolution de la mobilité au temps de la Covid-19

Le fait que les gens s'intéressent à la nature en général, aux montagnes et aux sports de montagne en particulier est très réjouissant. En effet, nous sommes convaincus que ce que l'on connaît et apprécie, on le protège. De nombreux grimpeurs et adeptes de randonnée à ski sont aussi devenus des protecteurs de la nature et de l'environnement grâce à leur hobby. Toutefois, l'augmentation de leur nombre tend également à accroître le potentiel de conflit, par exemple lorsque des déchets sont abandonnés sur place, que les zones de tranquillité ne sont pas respectées ou que la mobilité est accrue. Dernier constat : L'année dernière, beaucoup plus de personnes se sont déplacés en

voiture plutôt qu'en transports publics, ce qui a parfois conduit à des parkings complètement engorgés aux points de départ des courses de montagne et s'avère aussi problématique d'un point de vue environnemental. La Covid-19 a également donné un coup de pouce supplémentaire aux ventes de VTT. Alors qu'en 2006, environ 1% des vélos électriques circulaient sur les routes, ce chiffre atteignait déjà 34% (Source: [velosuisse](#)) en 2020. Comme le VTT et le VTT électrique sont devenus de plus en plus populaires au fil des ans, le CAS a publié une [prise de position](#) sur le sujet.

Actif dans la sensibilisation

Le CAS sensibilise depuis des années les adeptes de sports de montagne. L'année dernière, nous avons été encore plus mis au défi à cet égard. Surtout envers les personnes qui ne sont pas encore conscientes de la manière dont il faut se comporter vis-à-vis de la faune et dans la nature. Le CAS, en tant que principale association de sports de montagne, a assumé cette responsabilité et s'est adressé en particulier à ces nouveaux « usagers ». Nous avons par exemple tourné une [nouvelle vidéo de sensibilisation](#) pour les excursions de sports de neige qui, outre le thème de la sécurité, traite également des égards à avoir envers la faune. En effet, l'hiver est une période particulièrement difficile et délicate pour cette dernière, aussi les adeptes

de sports de neige doivent-ils redoubler de respect. Nous avons également participé à la campagne de sensibilisation « Respect nature » en compagnie de nombreux autres acteurs et avons, par exemple, mis en évidence comment correctement effectuer ses besoins en plein air.

Nouveau groupe cible : « campeurs sauvages » en minibus

Le sujet camper & bivouaquer était particulièrement d'actualité. En témoignent non seulement les nombreux reportages des médias à son sujet, mais aussi les chiffres d'accès à notre site Internet. La page a été consultée plus de 123'000 fois. Cela la place au 7e rang des 10 pages les plus consultées du site Internet du CAS. Sur celle-ci, nous informons chacun de ce qu'il doit savoir pour éviter toute mauvaise surprise au réveil. Alors que le groupe cible était autrefois celui des personnes possédant une tente ou un sac de bivouac, un groupe connaît actuellement un essor considérable : les « campeurs sauvages » dans leurs minibus. Cette évolution est souvent considérée avec méfiance, notamment par la population locale. Et avec raison : de plus en plus, les adeptes de sports de montagne et les membres du CAS se déplacent, eux aussi,

dans de tels minibus. De nombreux motifs justifient un regard critique sur cette tendance. Le CAS va se pencher sur cette question.

Le libre accès est une aubaine pour la nature

L'année de la Covid-19 a ainsi montré combien il est important pour nous de pouvoir faire de l'exercice dans la nature. Pour ce faire, celle-ci doit être accessible et intacte. En effet, les aventures dans la nature que nous vivons et qui animent nos souvenirs sont précieuses et uniques. C'est pourquoi le CAS s'engage également en faveur du libre accès. Et si de plus en plus de monde s'implique dans la protection de la montagne, la nature et la faune en bénéficieront également à long terme. Par conséquent, l'intérêt pour la montagne et les sports de montagne qui s'est manifesté de manière accrue durant l'année de la Covid-19 peut également se révéler une aubaine pour la nature à plus long terme.

Lucie Wiget

Collaboratrice spécialisée Libre accès et Protection de la nature


Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Environnement et Développement territorial :

- **Bilan CO₂** : Nous avons calculé pour la première fois le bilan CO₂ de l'Association centrale. Il est d'environ 1'600 tonnes par an, dont la plus grande partie provient naturellement du secteur de l'impression et de l'expédition. Dans le cadre d'un projet pilote, nous avons en outre calculé les émissions de CO₂ de deux cabanes du CAS.
- **Carte des zones géologiques** : Un nouvel outil utile pour les alpinistes sur la qualité des roches et les caractéristiques de l'escalade sur le Portail des courses du CAS. Cette carte donne également des informations générales fascinantes sur la formation des Alpes.
- **Plusieurs prises de position** : Notamment sur le contre-projet direct du Conseil fédéral à l'initiative pour les glaciers (du point de vue du CAS, il diluerait les préoccupations de cette dernière) et sur la révision de la loi sur l'énergie.
- **Concept de communication en matière de libre accès** : L'objectif est d'assurer une large diffusion de l'engagement du CAS en faveur du libre accès et d'une pratique des sports de montagne respectueuse de la nature.

Perspectives

- **Villages d'alpinistes** : La Suisse décroche ses deux premiers villages d'alpinistes avec St. Antönien et les villages de Basse-Engadine de Lavin, Guarda et Ardez. Ils se caractérisent par un tourisme proche de la nature et un paysage intact. Le CAS est partenaire du projet et en assure le patronage.
- **Stratégie climatique** : Elaboration d'une stratégie climatique globale avec des objectifs à long terme et un programme de mesures pour les années 2022–2025.
- **Traces du climat** : Dans le cadre de la randonnée longue distance « Traces du climat », qui s'étend des Grisons au lac Léman, le CAS contribue à mettre en évidence des solutions permettant à la Suisse de lutter contre le changement climatique.
- **Prix de l'environnement** : Nous décernons pour la première fois un prix aux sections. Il récompense des projets innovants qui ont pris fait et cause pour la protection de l'environnement.



3540 m au-dessus du plongeoir
avec le portail des courses du CAS

2020, une année de crise néanmoins positive à de nombreux égards pour le CAS

L'année 2020 a été marquante. Malgré le coronavirus et à cause de lui. Le Portail des courses du CAS est désormais un service à part entière, la phase de projet s'étant terminée fin 2020. Le passage au télétravail des 60 collaboratrices et collaborateurs a été un moteur d'évolutions pour le Secrétariat administratif. Et enfin, le nombre de membres augmente gentiment chez les jeunes.

Après quatre ans de développement, nous avons pu clore le projet Suisse Alpine SA 2020, dont le Portail des courses du CAS constitue la pièce maîtresse. J'en suis enchanté. Le CAS poursuit ainsi avec professionnalisme ce qu'il a commencé il y a plus de 150 ans : marquer le territoire de son empreinte. Quel est le nom de cette montagne ? Qui en a effectué la première ascension ? Quelle était la taille du glacier du Rhône ? A-t-on le droit de cueillir des edelweiss ? Voilà des questions auxquelles le CAS a considérablement contribué à répondre. Histoire de l'alpinisme, géologie, glaciologie, connaissances en matière d'avalanches, météorologie, botanique, nomenclature : les clubistes ont été actifs dans de nombreux domaines de recherche liés à la montagne. Le CAS a résolument contribué au travail de cartographie de la Suisse. Il a décrit des itinéraires dans ses livres et a mis en place un réseau de cabanes dans les Alpes. Le Portail des courses s'inscrit comme la suite logique de ce précieux travail de pionnier.

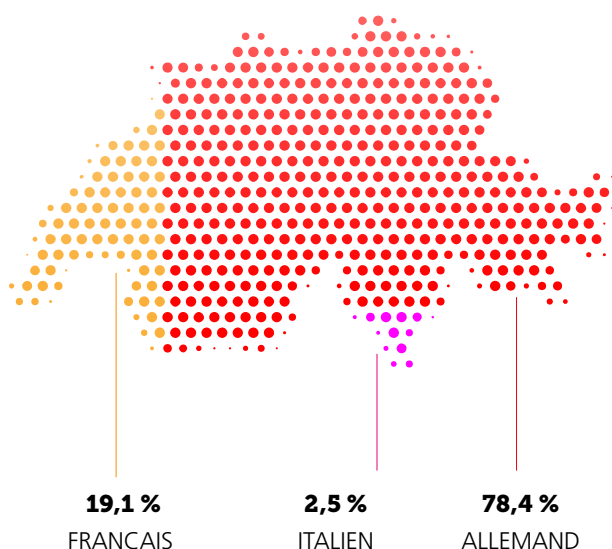
Nous assumons une grande responsabilité

Le projet SA 2020 a aussi lancé la numérisation des informations relatives aux sports de montagne, une opération

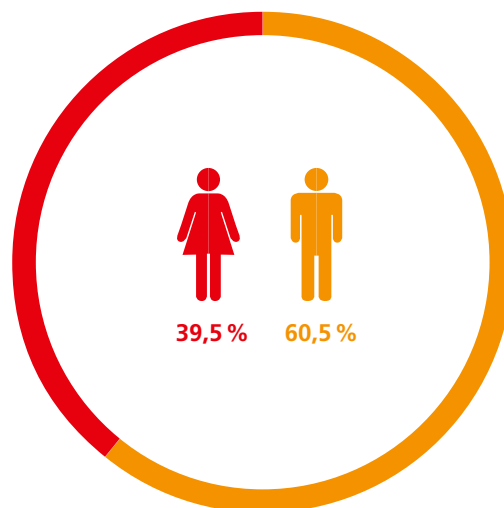


« Grâce à l'offre en ligne du Portail des courses du CAS, le CAS contribue à promouvoir dans le monde entier l'attractivité des montagnes suisses et des sports de montagne et permet ainsi de mettre en réseau des acteurs touristiques. »

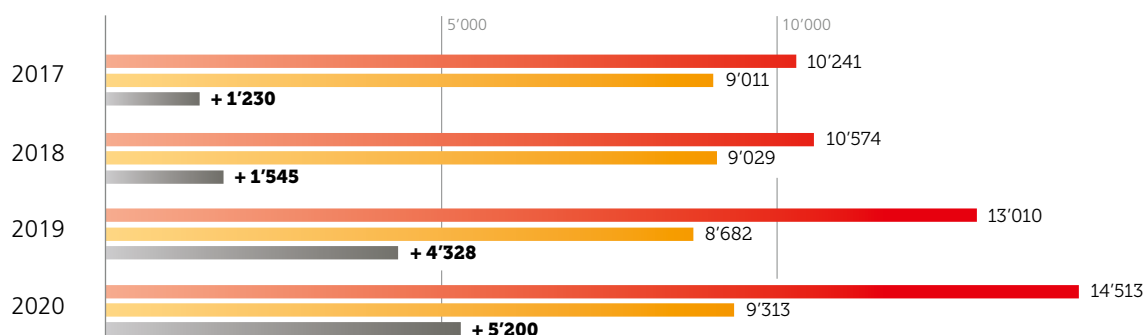
RÉPARTITION PAR LANGUE



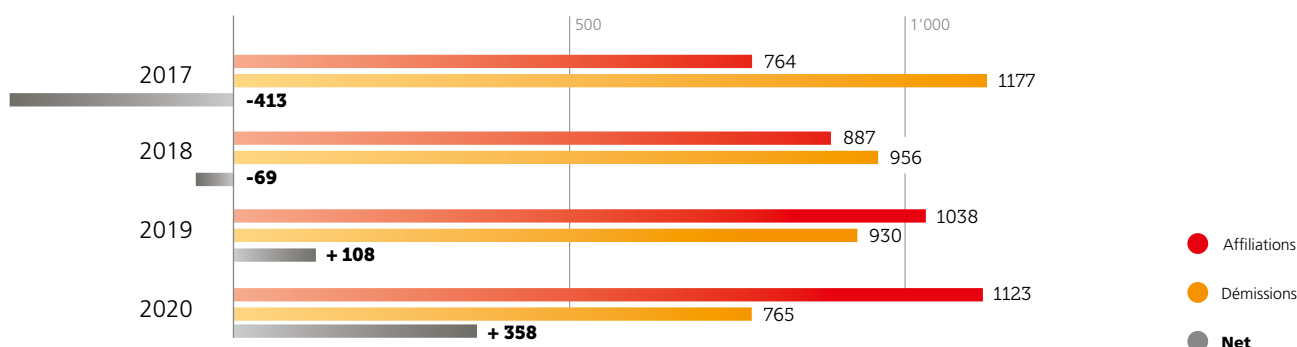
RÉPARTITION PAR GENRE



AFFILIATIONS ET DÉMISSIONS TOTAL



AFFILIATIONS ET DÉMISSIONS DES JEUNES



qu'il était urgent de réaliser. Une grande partie des itinéraires disponibles dans les guides du CAS ont été numérisés. Cependant, même au terme du projet, ce processus de numérisation ne fait que débiter, et il ne va pas s'arrêter. Car le CAS a à cœur de continuer à étendre ses produits et services numériques afin d'offrir des informations de qualité et interconnectées pour favoriser autant que possible la sécurité en montagne. Mais cela représente également une grande responsabilité, car cela suppose d'actualiser les itinéraires et de vérifier les informations sur les interdictions d'accès, les chutes de pierres et les fermetures des cabanes. Il s'agit donc d'une offre qui n'existait pas jusqu'à présent avec ce niveau de qualité.

Le CAS, ambassadeur de la Suisse

Mais le Portail des courses du CAS, c'est plus qu'un « simple » prolongement modernisé des guides classiques. Grâce à cet outil, le CAS se profile aussi comme un ambassadeur des belles montagnes suisses, ce qui a des conséquences considérables pour la Suisse, pays touristique. Au travers de cet instrument en ligne, il promeut dans le monde entier l'attractivité des six disciplines de sports de montagne présentées. Le CAS renforce ainsi la

position de la Suisse comme destination alpine de sports de montagne et optimise la mise en réseau des acteurs tels que les prestataires touristiques, les transports publics, les fournisseurs, les écoles d'alpinisme et les sections du CAS.

Le Portail des courses du CAS entraîne aussi des répercussions importantes pour la collaboration avec d'autres acteurs. Pendant la période des projets SA 2020 et SAC+ (le nouveau site internet du CAS), le CAS a pu quadrupler l'affluence en ligne, enregistrant 3,2 millions de visites en 2020. Plus de 70% des consultations sont imputables au Portail des courses du CAS. Cet outil, et avec lui le CAS, gagnent donc aussi en attractivité aux yeux des sponsors et des partenaires.

Le télétravail, moteur d'évolutions

Il est intéressant de voir comment les évolutions (au sein des entreprises) peuvent soudainement faire un bond en avant dans des cas de force majeure. Ce qui paraissait encore tenir de l'impossible il y a deux ans s'est imposé comme une évidence l'année passée : de nombreuses tâches peuvent être effectuées en télétravail. Au début, ça a été difficile pour nous tous. Du jour au lendemain, nous ne pou-

vions plus travailler au Secrétariat administratif, nous avons dû rester à la maison tout en conciliant travail et famille. Les échanges personnels avec les collègues, un élément important, nous ont manqué. Le matériel aussi, souvent. Au début, nous avons dû faire face à de gros défis. Néanmoins, nous avons équipé tous les collaborateurs à domicile en très peu de temps, de sorte qu'ils ont pu mener à bien leurs tâches depuis chez eux. Les discussions au sein des équipes et des domaines ont eu lieu par Teams, tout comme les séances avec les sections et les commissions. Même s'il a fallu s'y habituer au début, la plupart trouvaient la situation tout à fait naturelle après quelques semaines. Plus d'une personne s'est même rendu compte qu'elle était plus efficace en télétravail. Le modèle « 8h–5h » a été assoupli. Les lève-tôt attaquaient soudain leur journée à 5 heures du matin, tandis que les couche-tard travaillaient longtemps après la tombée de la nuit.

Lorsque le Conseil fédéral a annoncé les premiers assouplissements, nous nous sommes organisés pour permettre à chaque collaboratrice et collaborateur de travailler un jour par semaine au Secrétariat administratif. La mise en œuvre du concept de protection, avec notamment le port du masque lorsqu'on quitte sa place de travail et une limite d'une personne par bureau, a très bien fonctionné, et nous maintenons ce système jusqu'à nouvel ordre.

Davantage de jeunes membres

Comme nous le savons bien, le coronavirus a éveillé en beaucoup de personnes le besoin de bouger en nature. Le CAS l'a aussi ressenti : en 2020, il a enregistré une nouvelle

augmentation du nombre de membres et de l'intérêt pour les sports de montagne en général.

Une évolution me réjouit en particulier : alors que les chiffres étaient en recul depuis des années chez les enfants et les jeunes jusqu'en 2018, ils ont légèrement augmenté en 2019 et en 2020. Les démissions enregistrent une légère diminution. En revanche, les affiliations augmentent davantage. Dans le rapport annuel 2018, nous écrivions que nous perdions de nombreux jeunes surtout lors du passage de l'organisation de jeunesse OJ vers les membres actifs, principalement pour des raisons financières. Nous espérons que ces chiffres récents sont le témoignage de notre succès à garder davantage nos jeunes membres lors de cette transition délicate, en récompense de nos efforts. Depuis quelques années, nous nous efforçons de créer plus d'offres à leur intention et de répondre à leurs besoins. La hausse des nouvelles adhésions est un peu plus claire. Il sera intéressant d'observer l'évolution de ces chiffres et de voir si nous sommes sur la bonne voie. Si la tendance se confirme, nous examinerons certainement quelles sont les motivations des jeunes. Peut-être la numérisation des informations en lien avec les sports de montagne, dont nous parlions au début du texte ? Une chose est claire : à l'avenir, nous allons continuer à faire de notre mieux pour poursuivre la tradition du CAS avec tout ce que cela englobe, que ce soit en ligne ou hors ligne.

Daniel Marbacher
Secrétaire général

Rétrospective

Quoi d'autre au Secrétariat administratif en 2020 :

- **Cotisation de membre** : L'Assemblée des délégués du CAS a décidé de majorer la cotisation de membre d'un montant allant de 5 à 14 francs. En contrepartie, tous les membres bénéficieront de l'accès illimité au Portail des courses du CAS.
- **Finances** : Les finances ont pu être stabilisées grâce à l'augmentation de la cotisation, à des gains en efficacité et à l'acquisition de nouveaux sponsors.
- **Stratégie et lignes directrices** : La stratégie et les nouvelles lignes directrices ont été adoptées lors de l'AD. La nouvelle stratégie est un indicateur important de la voie que le CAS suivra ces prochaines années.
- **Archives d'itinéraires du CAS** : dans le cadre du projet SA 2020, tous les itinéraires des 46 guides du CAS de la série « Alpinisme » ont été numérisés. Aujourd'hui, en plus des 8'000 objectifs de courses, 40'000 itinéraires supplémentaires sont disponibles en format PDF sur le Portail des courses du CAS.
- **Nouveau chef du domaine Finances et Services** : Daniel Grossniklaus a pris la tête du domaine. Auparavant, il était responsable Finances et Services chez Swiss Ski.

Perspectives

- **Partenariats CAS** : Les partenariats sont essentiels pour le succès de la plupart des projets du CAS. C'est particulièrement vrai pour le projet SA 2020. Nous poursuivons donc les discussions avec SuisseMobile, swisstopo, l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) et des organisations du monde du tourisme en vue de collaborer et d'exploiter des synergies.
- **Planification 2022+** : Une planification pluriannuelle a été établie sur la base de la stratégie. Elle devra désormais être approuvée pour 2022 et 2023 lors de l'AD 2021. Elle servira alors de base importante pour les prochaines années.
- **Réorganisation de la numérisation/informatique et du domaine Sports de montagne** : à l'avenir, il y aura un chef Numérisation. Le domaine Sports de montagne est divisé en deux domaines, Sport populaire et Sports de compétition.



2100 m au-dessus de la vague de chaleur
avec le portail des courses du CAS

Un exercice financier mouvementé

Le Club Alpin Suisse CAS a connu un exercice financier riche en événements. La pandémie de Covid-19 a eu un impact majeur dans tous les domaines, avec cependant un effet positif : l'augmentation renouvelée du nombre de membres. Dans les sports de montagne, de nombreux cours n'ont pas pu être organisés ou seulement en nombre réduit. De nombreuses compétitions ont en outre été annulées, tant dans les sports populaires que dans les sports de compétition. Bien que cela ait entraîné une baisse des coûts qui a soulagé le compte d'exploitation, tel n'était pas l'objectif du CAS. Dans le secteur des cabanes, les revenus des nuitées et des consommations ont diminué considérablement. La collecte de fonds pour les cabanes a en revanche une fois de plus atteint un résultat record.

Pour la première fois depuis longtemps, les comptes des Editions ont été clôturés sur un résultat positif. Ceci est dû à la correction de valeur extraordinaire de l'année précédente sur les livres de 500 kCHF et à l'augmentation des ventes. Des investissements ont dû être réalisés dans le domaine informatique afin de permettre le télétravail durant la pandémie. Une étape importante a été franchie avec l'achèvement du Portail des courses du CAS dont l'accès a été rendu gratuit pour tous les membres du CAS. Le CAS a reçu près de 1,8 million de francs grâce aux mesures de stabilisation de la Confédération. 1,7 million de francs ont été versés aux organisations bénéficiaires finales du CAS pour couvrir les dommages causés par la Covid-19. Le reste, soit près de 92 kCHF, ont été utilisés pour couvrir les propres dommages du CAS dus à la Covid-19.

Les comptes annuels se soldent par un excédent

Comme l'année précédente, les recettes s'élèvent à quelque 19 millions de francs. Les charges avant variation du capital des fonds ont diminué de 508 kCHF par rapport à l'année précédente pour atteindre 17,8 millions de francs. L'augmentation nette du capital des fonds s'élève à 802 kCHF. Les comptes annuels 2020 du CAS se soldent par un bénéfice de 419 kCHF. Ce chiffre est supérieur de 417 kCHF au budget approuvé lors de la Conférence des présidents. Il convient d'ajouter que l'excédent est également dû au respect du budget et à une forte sensibilisation aux coûts dans les différents domaines du Secrétariat administratif. Les mesures relatives à la pandémie de Covid-19 immédiatement mises en œuvre y ont également contribué. A la fin de l'exercice, le capital des fonds s'élevait à 9,3 millions de francs et celui de l'association à 2,3 millions de francs.



Le CAS se porte bien, mais il doit aussi faire face à d'autres défis

La situation financière du CAS s'est améliorée et est stable. Mais la crise du coronavirus a en particulier montré à quelle vitesse la situation peut changer. Le CAS est confronté à un autre exercice financier difficile. La pandémie de Covid-19 n'est pas encore terminée. Le CAS observe la situation en permanence et réagit aux changements en temps voulu et de manière ciblée. Les membres constituent le véritable capital du CAS, aussi des investissements supplémentaires sont réalisés dans ce domaine. La numérisation se poursuit et l'infrastructure informatique obsolète sera adaptée. Un nouveau contrat de sponsoring a déjà été conclu avec Migros/SportXX à partir de l'exercice 2021 jusqu'en 2024.

Le Club Alpin Suisse CAS examine les risques existants sur une base annuelle. Au cours de cet exercice, cela a été fait dans le cadre de la réflexion sur la stratégie lors de diverses séances du Comité central.

Daniel Grossniklaus

chef du domaine Finances et services



4049 m au-dessus du bureau
avec le portail des courses du CAS

Bilan

ACTIFS

| Actifs circulants | Explication | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|---|-------------|-------------------|-------------------|
| Liquidités | 1 | 12'495'593 | 8'767'759 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 2 | 247'508 | 218'926 |
| Autres créances à court terme | | 31'204 | 0 |
| Stocks | 3 | 724'040 | 841'850 |
| Compte de régularisation de l'actif | 4 | 1'658'304 | 2'085'768 |
| Total actifs circulants | | 15'156'649 | 11'914'303 |

Actifs immobilisés

| | | | |
|-------------------------------------|---|------------------|------------------|
| Titres | 5 | 1'421'641 | 1'421'641 |
| Immobilisations corporelles mobiles | 6 | 134'500 | 143'736 |
| Immobilisations incorporelles | 7 | 3'180'000 | 2'300'000 |
| Total actifs immobilisés | | 4'736'141 | 3'865'377 |

| | | | |
|---------------------|--|-------------------|-------------------|
| Total Actifs | | 19'892'790 | 15'779'680 |
|---------------------|--|-------------------|-------------------|

PASSIFS

Dettes à court terme

| | | | |
|---|----|------------------|------------------|
| Dettes résultant de livraisons et prestations | 8 | 2'427'538 | 1'918'949 |
| Dettes à court terme | 9 | 211'605 | 68'437 |
| Passifs de régularisation | 10 | 5'598'046 | 3'358'110 |
| Dettes à court terme | | 8'237'189 | 5'345'496 |

Capital des fonds

| | | | |
|---|----|------------------|------------------|
| Capital des fonds affectés et affectés au domaine | 11 | 9'330'909 | 8'528'774 |
| Total capital des fonds | | 9'330'909 | 8'528'774 |

Capital propre

| | | | |
|-----------------------------|--|------------------|------------------|
| Capital association | | 2'324'692 | 1'905'410 |
| Total capital propre | | 2'324'692 | 1'905'410 |

| | | | |
|----------------------|--|-------------------|-------------------|
| Total Passifs | | 19'892'790 | 15'779'680 |
|----------------------|--|-------------------|-------------------|

VARIATION DU CAPITAL PROPRE

| | 2020 | 2019 |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Capital propre le 1.1. | 1'905'410 | 2'341'869 |
| Résultat de l'exercice | 419'282 | -436'459 |
| Capital propre au 31.12. | 2'324'692 | 1'905'410 |

Compte d'exploitation 1^{er} janvier au 31 décembre

| Recettes | Explication | 2020 CHF | Budget 2020 CHF | 2019 CHF |
|--|--------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| Cotisations des membres | 12 | 8'379'770 | 8'190'000 | 8'148'824 |
| Sports de montagne | 13 | 1'526'231 | 1'778'000 | 1'930'349 |
| Swiss Climbing | | 938'755 | 933'250 | 930'667 |
| Swiss Skimountaineering | | 347'495 | 335'500 | 326'436 |
| Cabanes et Infrastructure | | 208'395 | 194'500 | 238'290 |
| Fonds des cabanes | 11 | 4'099'253 | 0 | 3'488'103 |
| Environnement et Développement territorial | | 88'479 | 51'000 | 58'080 |
| Marketing + Communication | | 619'763 | 738'000 | 710'268 |
| Revue | 14 | 775'833 | 1'041'000 | 780'802 |
| Editions | 15 | 1'245'008 | 817'000 | 1'151'405 |
| Culture + Bibliothèque | 16 | 1'253 | 0 | 61'050 |
| Finances et Services | 17 | 276'977 | 277'050 | 291'299 |
| Comité central | 18 | 498'790 | 445'000 | 513'935 |
| Fonds Legs libres | | 0 | 0 | 62'500 |
| Fonds Développement de la formation J+S | | 0 | 0 | 30'000 |
| Fonds Cabanes Suisse ital. | | 0 | 0 | 300'000 |
| Recettes totales | 19 | 19'006'002 | 14'800'300 | 19'022'008 |
| Dépenses | | | | |
| Sports de montagne | 13 | 2'385'245 | 2'745'400 | 2'807'825 |
| Swiss Climbing | | 1'247'130 | 1'419'477 | 1'466'360 |
| Swiss Skimountaineering | | 702'883 | 748'273 | 734'770 |
| Cabanes et Infrastructure | | 764'960 | 747'058 | 771'629 |
| Fonds des cabanes | 11 | 3'420'281 | 0 | 2'487'521 |
| Environnement et Développement territorial | | 603'514 | 559'913 | 516'938 |
| Marketing + Communication | | 642'573 | 1'058'134 | 977'539 |
| Revue | 14 | 2'380'428 | 2'609'229 | 2'662'301 |
| Editions | 15 | 1'178'853 | 1'041'054 | 1'423'237 |
| Culture + Bibliothèque | 16 | 241'697 | 304'000 | 458'734 |
| Finances et Services | 17 | 2'234'833 | 1'984'813 | 2'053'136 |
| Comité central | 18 | 1'980'448 | 1'604'017 | 1'418'289 |
| Dépenses extraordinaires | 15 | 0 | 0 | 500'000 |
| Dépenses totales | | 17'782'845 | 14'821'368 | 18'278'279 |
| Résultat d'exploitation | | 1'223'157 | -21'068 | 743'729 |
| Résultat financier | | | | |
| Produits financiers | | 25'162 | 26'500 | 27'716 |
| Charges financières | | -26'902 | -3'500 | -16'543 |
| Résultat financier total | | -1'740 | 23'000 | 11'173 |
| Résultat avant variation des fonds | | 1'221'417 | 1'932 | 754'902 |
| Total affectations aux fonds | | 4'309'983 | 0 | 3'881'801 |
| Total prélèvements des fonds | | 3'507'848 | 0 | 2'690'440 |
| Affectation | | | | |
| Résultat annuel | | 419'282 | 1'932 | -436'459 |
| Affectation au capital de l'Association | | 419'282 | 1'932 | -436'459 |

Compte des flux monétaires

| | 2020 CHF | 2019 CHF |
|--|-------------------|-------------------|
| Résultat de l'exercice | 419'282 | -436'459 |
| Amortissement | 775'313 | 117'242 |
| Variation du capital des fonds | 802'135 | 1'191'361 |
| Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et de prestations | -28'582 | 245'163 |
| Augmentation autres créances à court terme | -31'204 | 0 |
| Diminutions stocks | 117'810 | 780'630 |
| Diminution/Augmentation comptes de régularisation actifs | 427'464 | -19'007 |
| Augmentation dettes résultant de livraisons et de prestations | 508'589 | 1'084'241 |
| Augmentation autres dettes à court terme | 143'167 | 53'797 |
| Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs | 2'239'937 | -815'767 |
| Flux monétaires liés aux activités d'exploitation | 5'373'911 | 2'201'201 |
| Investissements en immobilisations corporelles | -65'889 | -89'530 |
| Investissements en immobilisations incorporelles | -1'580'188 | -1'387'568 |
| Investissements en immobilisations financières | 0 | -5'199 |
| Total flux monétaires liés aux activités d'investissement | -1'646'077 | -1'482'297 |
| Variation des liquidités | 3'727'834 | 718'904 |
| Justification variation des liquidités | | |
| Liquidités au 1.1. | 8'767'759 | 8'048'855 |
| Liquidités au 31.12. | 12'495'593 | 8'767'759 |
| Augmentation/diminution des liquidités | 3'727'834 | 718'904 |

Annexe aux comptes annuels 2020

Organisation de l'association

Le Club Alpin Suisse CAS est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, dont le siège est à Berne.

Principe de comptabilité

La comptabilité du Club Alpin Suisse CAS est tenue conformément aux recommandations de la branche comptable (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et présente une image de la fortune, des finances et des rendements correspondant à la réalité (true and fair view). Les comptes annuels sont également conformes au Code des obligations suisse.

Principes d'évaluation

Liquidités et conversion des devises étrangères

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs sur compte de chèques postaux et comptes bancaires. Elles ont une échéance d'une année et sont présentées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont calculés au cours de fin d'année de l'Administration fédérale des contributions.

Créances résultant de livraisons et prestations, autres créances à court terme, compte de régularisation de l'actif

Les créances résultant de livraisons et prestations, les autres créances à court terme et le compte de régularisation de l'actif sont estimés à leur valeur nominale. Les risques de défaut de paiement sont pris en compte au moyen de provisions spécifiques et générales pour créances douteuses.

Actifs immobilisés

Les titres sont estimés à leur valeur d'acquisition, déduction faite de toute dépréciation.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan à leur coût moyen (moyenne coût d'acquisition ou coût de production).

Les nouvelles publications et les réimpressions des guides du Club jusqu'en 2019 ont été amorties selon la méthode linéaire en pourcentage du coût, en raison de la durée de leur stockage, comme suit :

| | |
|---------------------------------------|--|
| 1 ^{re} année | 0% |
| 2 ^e – 6 ^e année | 15% chacune |
| 7 ^e année | 25%, sur la valeur résiduelle de 1 franc |

En raison de la progression de la numérisation et de l'achèvement du Portail des courses du CAS, les nouvelles publications et les réimpressions à partir de 2020 seront amorties plus rapidement en raison d'un changement de méthodologie, à savoir :

| | |
|--|-------------|
| 1 ^{re} année | 0% |
| 2 ^e et 3 ^e année | 30% chacune |
| 4 ^e année | 40% |

Si nécessaire, des corrections de valeur individuelles supplémentaires seront effectuées.

Immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan aux valeurs d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements commerciaux nécessaires. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du coût d'acquisition ou de production sur la durée de vie estimée. La limite de capitalisation est de 5'000 francs, pour les biens d'équipement informatique de 3'000 francs. Les dépenses pour les réparations sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées.

La durée de vie estimée des immobilisations corporelles mobiles et des immobilisations incorporelles est la suivante :

| | |
|--|-------|
| Mobilier et machines | 4 ans |
| Transformation Secrétariat administratif | 4 ans |
| Véhicules | 4 ans |
| Centre national de performance Bienne | 6 ans |
| Portail des courses du CAS | 7 ans |
| Mise à jour de Navision (ERP) | 5 ans |

Dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme, passifs de régularisation

Les dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme et les passifs de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Capital des fonds

Le capital des fonds comprend les contributions reçues de tiers. Parmi elles figurent aussi des dons ayant un objectif clairement défini. L'utilisation des fonds s'étend sur plusieurs années. Le capital des fonds est également comptabilisé à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Les dépenses et les recettes sont comptabilisés sur une base brute. Les recettes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services ont été rendus.

Explications relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Caisse | 3'783 | 3'088 |
| Compte Postfinance | 6'608'699 | 3'556'110 |
| Avoirs bancaires | 5'883'111 | 5'208'561 |
| Total liquidités | 12'495'593 | 8'767'759 |

2. Créances résultant de livraisons et prestations

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|--|-------------------|-------------------|
| Revue (recettes publicitaires) | 108'906 | 0 |
| Commerce de livres du CAS | 84'192 | 103'534 |
| ./. du croire commerce de livres | -5'000 | -5'000 |
| Débiteurs du CAS | 45'895 | 90'353 |
| Association suisse des guides de montagne | 3'893 | 21'092 |
| Autres débiteurs | 9'622 | 8'947 |
| Total créances résultant de livraisons et prestations | 247'508 | 218'926 |

3. Stocks

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|--|-------------------|-------------------|
| Inventaire Secrétariat administratif | 93'280 | 93'090 |
| Travaux en cours | 20'000 | 63'470 |
| Inventaire guides du Club | 600'000 | 670'290 |
| Inventaire produits Sports de montagne | 10'760 | 15'000 |
| Total stocks | 724'040 | 841'850 |

L'année précédente, une correction de valeur extraordinaire de 500'000 francs a été effectuée.

4. Compte de régularisation de l'actif

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Secrétariat administratif en général (surtout paiement anticipé des primes d'assurance) | 375'728 | 2'112 |
| Sports de montagne | 2'276 | 8'491 |
| Sports de compétition | 11'400 | 13'145 |
| Cabanes et Infrastructure (rétrocessions sur taxes de cabane et consommations) | 1'268'900 | 1'894'665 |
| Revue (recettes publicitaires) | 0 | 167'355 |
| Total compte de régularisation de l'actif | 1'658'304 | 2'085'768 |

5. Titres

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Actions Valora Holding AG | 20'856 | 32'400 |
| Actions Berner Kantonalbank BEKB | 57'000 | 55'500 |
| Actions Galenica AG | 17'700 | 17'955 |
| Actions Swisscom AG | 33'397 | 35'882 |
| Actions Zurich Insurance Group AG | 56'025 | 59'565 |
| Fonds d'actions BEKB | 469'349 | 472'852 |
| Fonds d'obligations BEKB | 415'491 | 406'985 |
| UBS Strategy Fund (Balanced CHF) | 689'610 | 678'509 |
| Total titres au cours du jour | 1'759'428 | 1'759'648 |
| Correctif de valeur (réserve de variation) | -337'787 | 338'007 |
| Total titres sur valeur d'acquisition (valeur comptable) | 1'421'641 | 1'421'641 |
| Différence de cours | -220 | 207'404 |

6. Immobilisations corporelles mobiles

| 2020 | Etat au 01.01. CHF | Entrées CHF | Sorties CHF | Valeur comptable | |
|--|-----------------------|----------------|----------------|-----------------------|----------------|
| | | | | Etat au 31.12. CHF | nette CHF |
| Valeurs d'acquisition | | | | | |
| Mobilier et machines | 91'926 | 25'853 | 0 | 117'779 | 17'000 |
| Transformation Secrétariat administratif | 0 | 40'036 | 0 | 40'036 | 30'000 |
| Véhicules | 144'793 | 0 | 0 | 144'793 | 37'500 |
| Centre national de performance Bienne | 215'154 | 0 | 0 | 215'154 | 50'000 |
| Total valeurs d'acquisition | 451'873 | 65'889 | 0 | 517'762 | 134'500 |

Cumul des amortissements

| | | | | | |
|--|----------------|---------------|----------|----------------|--|
| Mobilier et machines | 73'926 | 26'853 | 0 | 100'779 | |
| Transformation Secrétariat administratif | 0 | 10'036 | 0 | 10'036 | |
| Véhicules | 81'557 | 25'736 | 0 | 107'293 | |
| Centre national de performance Bienne | 152'654 | 12'500 | 0 | 165'154 | |
| Total valeurs d'acquisition | 308'137 | 75'125 | 0 | 383'262 | |
| Valeur comptable | 143'736 | -9'236 | 0 | 134'500 | |

| 2019 | Etat au 01.01. CHF | Entrées CHF | Sorties CHF | Valeur comptable | |
|--|-----------------------|----------------|----------------|-----------------------|----------------|
| | | | | Etat au 31.12. CHF | nette CHF |
| Valeurs d'acquisition | | | | | |
| Mobilier et machines | 69'046 | 22'880 | 0 | 91'926 | 18'000 |
| Transformation Secrétariat administratif | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Véhicules | 78'143 | 66'650 | 0 | 144'793 | 63'236 |
| Centre national de performance Bienne | 215'154 | 0 | 0 | 215'154 | 62'500 |
| Total valeurs d'acquisition | 362'343 | 89'530 | 0 | 451'873 | 143'736 |

Cumul des amortissements

| | | | | | |
|--|----------------|---------------|----------|----------------|--|
| Mobilier et machines | 69'045 | 4'881 | 0 | 73'926 | |
| Transformation Secrétariat administratif | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Véhicules | 45'371 | 36'186 | 0 | 81'557 | |
| Centre national de performance Bienne | 140'154 | 12'500 | 0 | 152'654 | |
| Total valeurs d'acquisition | 254'570 | 53'567 | 0 | 308'137 | |
| Valeur comptable | 107'773 | 35'963 | 0 | 143'736 | |

7. Immobilisations incorporelles

| 2020 | Etat au 01.01. CHF | Entrées CHF | Sorties CHF | Etat au 31.12. CHF | Valeur comptable nette CHF |
|---|-----------------------|------------------|----------------|-----------------------|----------------------------------|
| Valeurs d'acquisition | | | | | |
| Portail des courses du CAS | 4'863'675 | 1'340'188 | 0 | 6'203'863 | 2'940'000 |
| Navision ERP | 0 | 240'000 | 0 | 240'000 | 240'000 |
| Total valeurs d'acquisition | 4'863'675 | 1'580'188 | 0 | 6'443'863 | 3'180'000 |
| Cumul des amortissements | | | | | |
| Portail des courses du CAS | 63'675 | 700'188 | 0 | 763'863 | |
| Contributions SECO Portail des courses du CAS | 2'500'000 | 0 | 0 | 2'500'000 | |
| Navision ERP | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Total valeurs d'acquisition | 2'563'675 | 700'188 | 0 | 3'263'863 | |
| Valeur comptable | 2'300'000 | 880'000 | 0 | 3'180'000 | |

| 2019 | Etat au 01.01. CHF | Entrées CHF | Sorties CHF | Etat au 31.12. CHF | Valeur comptable nette CHF |
|---|-----------------------|-------------------|----------------|-----------------------|----------------------------------|
| Valeurs d'acquisition | | | | | |
| Portail des courses du CAS | 3'476'107 | 1'387'568 | 0 | 4'863'675 | 2'300'000 |
| Navision ERP | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total valeurs d'acquisition | 3'476'107 | 1'387'568 | 0 | 4'863'675 | 2'300'000 |
| Cumul des amortissements | | | | | |
| Portail des courses du CAS | 0 | 63'675 | 0 | 63'675 | |
| Contributions SECO Portail des courses du CAS | 0 | 2'500'000 | 0 | 2'500'000 | |
| Navision ERP | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Total valeurs d'acquisition | 0 | 2'563'675 | 0 | 2'563'675 | |
| Valeur comptable | 3'476'107 | -1'176'107 | 0 | 2'300'000 | |

8. Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations comprennent des dettes envers des tiers pour un montant de 1'638 kCHF (année précédente 1'190 kCHF). Cela inclut les dettes de 335 kCHF issues du droit de réciprocité envers les clubs alpins propriétaires de cabanes. Le CAS fait ici figure d'intermédiaire. Sont également inclus des bons émis et comptabilisés pour un montant de 790 kCHF (année précédente 729 kCHF).

9. Dettes à court terme

Il s'agit principalement de dettes envers des assurances sociales et envers l'administration de la taxe sur la valeur ajoutée à la date du bilan.

10. Passifs de régularisation

| | 31.12.2020 CHF | 31.12.2019 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Secrétariat administratif en général | 319'445 | 10'500 |
| Sports de montagne | 93'246 | 68'335 |
| Cabanes et Infrastructure (délimitation projets de construction de cabanes) | 2'219'107 | 3'152'701 |
| Paiement anticipé partenaires et fournisseurs | 2'800'000 | 0 |
| Provision salaires pour heures supplémentaires et vacances | 102'500 | 108'000 |
| Environnement et Développement territorial | 63'748 | 18'574 |
| Total passifs de régularisation | 5'598'046 | 3'358'110 |

11. Capital des fonds

| 2020 | Etat au 01.01 CHF | Entrées CHF | Sorties CHF | Etat au 31.12 CHF |
|--|----------------------|------------------|-------------------|----------------------|
| Capital des fonds affectés | | | | |
| Fonds des cabanes | 6'070'264 | 4'093'253 | -3'119'756 | 7'043'761 |
| Fonds des cabanes-Plus | 12'064 | 0 | -12'064 | 0 |
| Milestone, formation | 31'405 | 0 | 0 | 31'405 |
| Fonds des cabanes Axpo | 2'283 | 0 | -2'283 | 0 |
| Fonds eaux usées des cabanes | 219'818 | 6'000 | -191'278 | 34'540 |
| Fonds-IP-Telefonie Swisscom | 167'665 | 0 | -29'900 | 137'765 |
| Fonds Bivouac Solvay | 30'000 | 0 | -5'000 | 25'000 |
| Martha Gubeli-Fricker | 81'255 | 0 | -30'000 | 51'255 |
| Fonds cabanes Suisse ital. | 300'000 | 0 | -30'000 | 270'000 |
| Guides | 76'478 | 533 | -15'000 | 62'010 |
| Fonds J+S Développement de la formation | 51'400 | 10'000 | 0 | 61'400 |
| Développement alpin | 90'263 | 0 | 0 | 90'263 |
| Prix d'art alpin Meuly | 77'265 | 0 | 0 | 77'265 |
| Culture | 0 | 36'500 | 0 | 36'500 |
| Rééquipement + Ouverture | 30'197 | 0 | 0 | 30'197 |
| Total capital des fonds affectés | 7'240'357 | 4'146'286 | -3'435'281 | 7'951'361 |
| Capital des fonds affectés aux domaines | | | | |
| Revue | 332'458 | 0 | 0 | 332'458 |
| Protection de la nature | 416'994 | 300 | -54'900 | 362'394 |
| Legs libres | 181'178 | 163'397 | -2'667 | 341'908 |
| Formation + Jeunesse | 299'235 | 0 | -15'000 | 284'235 |
| Guides du Club | 58'553 | 0 | 0 | 58'553 |
| Total capital des fonds affectés aux domaines | 1'288'418 | 163'697 | -72'567 | 1'379'548 |
| Total évolution fortune des fonds | 8'528'775 | 4'309'983 | -3'507'848 | 9'330'909 |

11.1. Explications relatives au fonds des cabanes 2020

| | Compte 2020 CHF | Compte 2019 CHF |
|---|--------------------|--------------------|
| Situation fonds des cabanes au 01.01. | 6'070'264 | 5'130'888 |
| Total recettes | 4'093'253 | 3'293'103 |
| Taxe des nuitées | 833'907 | 1'292'195 |
| Taxe des consommations | 441'435 | 595'240 |
| Recettes droit de réciprocité | 149'044 | 148'055 |
| Recettes actions de fundraising | 2'570'735 | 893'293 |
| Recettes Züritel | 31'165 | 26'156 |
| Dons /legs | 52'620 | 338'164 |
| Fusion du fonds des cabanes-Plus et du fonds des cabanes Aypo | 14'347 | 0 |
| Total dépenses | 3'119'756 | 2'353'727 |
| Constructions et transformations | 1'342'480 | 1'901'056 |
| Entretien cabanes et sentiers d'accès | 814'274 | 439'693 |
| Dépenses actions de fundraising | 963'002 | 0 |
| Assurance transport aérien | 0 | 12'978 |
| Situation fonds des cabanes au 31.12. | 7'043'761 | 6'070'264 |

L'excédent de recettes du fonds des cabanes de 973 kCHF (excédent de recettes de 939 kCHF l'année précédente) est dû au succès du fundraising. Au cours de l'exercice 2020, le fundraising a de nouveau atteint un résultat record de 1'608 kCHF. La pandémie de Covid-19 a malheureusement eu un fort impact sur le résultat des cabanes. Avec 834 kCHF, la taxe sur les nuitées a diminué de 458 kCHF ou de 35% par rapport à l'année précédente (1'292 kCHF). Les recettes issues de la taxe sur les consommations

s'élèvent à 441 kCHF et la diminution par rapport à l'année précédente (595 kCHF) est de 154 kCHF ou de 26%.

Les objectifs budgétaires pour les nouveaux bâtiments et les transformations pour 2020 ont été atteints. Les nouvelles constructions approuvées pour 2021 s'élèvent à 1'072 kCHF (dont 20 kCHF pour les coûts de construction inhérents aux eaux usées). Un montant de 900 kCHF est prévu pour les travaux d'entretien.

12. Cotisations des membres

L'augmentation de l'effectif des membres s'élève à 5'196 personnes, soit 726 de plus que l'année précédente. Parmi elles, 3'860 sont des membres cotisants et 1'336 sont au bénéfice d'une affiliation famille. L'effectif total au 31.12.2020 compte 161'950 membres. Le nombre de femmes a augmenté de 2'956 membres pour atteindre aujourd'hui le nombre de 63'941, soit 39,5%. L'objectif visé de 8,2 millions de francs a été dépassé de 0,2 million.

13. Sports de montagne

Dans le domaine Sports de montagne, il a été nécessaire de procéder à de grands aménagements en raison de la pandémie de Covid-19, notamment dans le secteur des cours. Le nombre de participants à tous les cours a été réduit à cinq par groupe ainsi qu'exigé par la Confédération. Il en a résulté une augmentation du prix du cours, ce qui a entraîné de nombreuses annulations et, finalement aussi de nombreux désistements. Swiss Climbing (escalade sportive) et Swiss Ski Mountaineering (ski-alpinisme) ont, eux aussi, été touchés par l'annulation de compétitions, aussi bien dans les sports populaires que de compétition. Les sports de montagne dans leur ensemble ont enregistré des recettes inférieures de 404 kCHF, mais aussi des dépenses inférieures de 423 kCHF, d'où une amélioration globale de 19 kCHF par rapport à l'année précédente.

14. Revue

La tendance à la baisse des ventes d'abonnements aux non-membres se poursuit. Le nombre total d'annonces publicitaires a cependant pu être maintenu au même niveau que l'année précédente, mais l'objectif d'augmentation prévu au budget n'a pas été atteint. Comme il n'y a eu que onze éditions au cours de l'exercice, il a été possible de réduire les coûts globaux et donc d'améliorer légèrement le résultat global négatif.

15. Editions

Les amortissements extraordinaires de 500 kCHF figurant dans les comptes de l'année précédente et l'augmentation des recettes ont conduit, pour la première fois depuis des années, à un résultat positif de 66 kCHF. La vente de livres s'est élevée à 958 kCHF, contre 824 kCHF l'année précédente.

16. Culture et bibliothèque

Le poste le plus important dans le domaine de la culture est la contribution au Musée alpin de Berne pour 200 kCHF.

17. Finances et Services

La numérisation a poursuivi sa progression sous l'effet de la pandémie de Covid-19. Ces investissements dans le domaine informatique ont entraîné une augmentation des dépenses de 48 kCHF. Au service des membres, les tâches administratives ont toutefois aussi augmenté en raison de la croissance réjouissante du nombre de membres qui ne pouvait être traitée qu'avec du personnel supplémentaire. Les dépenses supplémentaires s'élèvent à 36 kCHF.

18. Comité central

Le montant budgétisé de 240 kCHF pour la campagne prévue en faveur de contributions de donateurs CAS n'a pas pu être réalisé en raison de la pandémie de Covid-19. Les recettes de 167 kCHF issues de la vente d'abonnements au Portail des courses du CAS ont en revanche dépassé de 17 kCHF le montant prévu au budget. Le projet de Portail des courses du CAS (Suisse Alpine 2020) s'est achevé fin 2020 sur un coût total de 6'204 kCHF. 2,5 millions de francs de ce montant ont été pris en charge par le SECO l'année précédente. Les coûts restants ont été capitalisés et seront amortis sur sept ans.

19. Informations complémentaires sur les contributions du secteur public

Suite à la pandémie de Covid-19, des contributions du secteur public d'un montant de 1'830'216 francs ont été sollicitées. Après le versement aux différentes sections et organisations de sport de montagne, il reste un montant de 92 kCHF à l'Association centrale du CAS.

| | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|--|------------------|------------|
| Recettes | CHF | CHF |
| Office fédéral de l'environnement | 50'000 | 50'000 |
| armasuisse | 40'000 | 40'000 |
| SECO | 0 | 2'500'000 |
| Contribution Office fédéral du sport | 180'137 | 240'755 |
| Contribution société du Sport-Toto | 1'103'459 | 907'500 |
| Contribution Covid-19 Mesures de stabilisations pour le sport | 1'830'216 | 0 |
| dont pour couvrir les propres dommages dus à la Covid-19 | 91'511 | 0 |
| Dépenses | | |
| Covid-19 Mesures de stabilisation pour le sport | 1'738'705 | 0 |
| versé aux organisations bénéficiaires finaux pour couvrir les dommages dus à la Covid-19 | | |
| Aperçu selon le type d'organisation | | |
| Infrastructure – Sections du CAS | 940'305 | |
| Centres de performance | 510'918 | |
| Manifestations sport populaire et sport de compétition | 184'590 | |
| Associations régionales et cantonales | 59'047 | |
| Divers | 43'845 | |
| | 1'738'705 | |

Personnel

L'ensemble des charges de personnel, y compris les assurances sociales, s'élève à 4'479 kCHF (année précédente 4'335 kCHF). Au 31.12.2020 63 employés fixes (année précédente : 65) se partageaient 43,5 équivalents plein temps (année précédente : 44,7). Le CAS emploie trois apprentis/stagiaires.

La prévoyance professionnelle est gérée depuis le 1.1.2019 par la fondation collective Nest. Les dépenses de cotisations sociales pour la prévoyance se montent à 268 kCHF (année précédente : 269 kCHF). Le CAS n'a aucune prétention économique quant à ce plan de prévoyance.

| Rémunération de la direction | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Rémunération du Comité central | 0 | 0 |
| Rémunération de la direction | 744'062 | 732'121 |

La rémunération comprend tous les coûts salariaux y afférents.

| Honoraires organes de contrôle | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Prestations de révision | 14'500 | 14'623 |
| Autres prestations | 5'765 | 0 |

Autres informations

Les effets de la pandémie de COVID-19 ont été pris en compte dans les comptes annuels 2020 du Club Alpin Suisse (CAS), dans la mesure où les critères d'enregistrement correspondants étaient remplis à la date du bilan. Le Comité central et la direction du Club Alpin Suisse CAS continuent de suivre les événements et prennent les mesures nécessaires si besoin est. Au moment de l'approbation de ces comptes annuels, les conséquences financières et économiques des répercussions directes et indirectes de cette pandémie sur le Club Alpin Suisse CAS ne peuvent pas encore être évaluées de manière fiable.

En dehors des répercussions d'une récession grave et prolongée, la capacité du Club Alpin Suisse CAS à poursuivre son activité ne peut être considérée comme menacée dans la perspective actuelle.

Rapport de la situation

Pour le rapport de la situation, il est renvoyé au rapport annuel 2020.



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS
PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.**



Tél. +41 32 654 96 96
Fax +41 32 654 96 10
www.bdo.ch

BDO SA
Dammstrasse 14
2540 Granges

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués du Club Alpin Suisse CAS, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Club Alpin Suisse CAS, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément aux Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du Comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels du Club Alpin Suisse CAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 18 mars 2020.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges, le 6 avril 2021

BDO SA



Christoph Kaufmann

Expert-réviseur agréé



Thomas Bigler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Impressum

Editeur

Club Alpin Suisse CAS
Monbijoustrasse 61
Case postale
3000 Berne 14
info@sac-cas.ch
Tél. +41 31 370 18 18

Rédaction

Sibyl Heissenbüttel
Collaboratrice spécialisée Communication

Photos

Hugo Vincent
www.hugovincentphotography.tumblr.com

David Schweizer
www.davidschweizer.ch

Layout

AMMARKT AG
www.ammarkt.ch

